

PROGRAMME DEPARTEMENTAL



E.N.F

Saison 2017-2018



18/12/2017

Elisabeth PICAULT Elisabeth, TOURNECUILLERT Claire, RIMBERT Cyril et HUERTAS Franck.

COMMISSION E.N.F

Responsable : **Mme. PICAULT Elisabeth**

Adjoint : Melle. TOURNECUILLERT Claire et M. RIMBERT Cyril

Commission des Officiels : M. BOULANGER Jean

Secteurs	Clubs	RESPONSABLE
1	C.A. ORSAY	FICHET François
	C.O. LES ULIS	GODIN Jérôme
	E.N. LONGJUMEAU 91	FILIBERTI Nicolas
	E.S. MASSY	DIDIER Franck
	C.N. CHILLY MAZARIN	
2	C.N. DOURDANNAIS	
	C.N. ARPAJONNAIS	L'HERMITTE Stéphane
	C.N. ST MICHEL sur ORGE	DE ARAUJO Stéphane
	ESP. DE BRETIGNY	
	E.N. STE GENEVIEVE des BOIS	POUX Clothilde
	ETAMPES NATATION	FRANCOIS Pascal / PICAULT Emmanuel
	MORSANG E.N.	RAULET DUFOUR Christine / MARCZEWSKI Gaëtan
3	BONDOUFLE A.C.	HABERT Serge
	C.N. VIRY CHATILLON	SAVARY Elodie
	SCA 2000 EVRY	JANSEN Doriane
	U.S. GRIGNY	BAHSKARAN Vinodh
	U.S. RIS ORANGIS	
4	A.S. CORBEIL ESSONNES	GIRARD Lionel
	C.N. BRUNOY ESSONNE	DREAN Martine
	C.N. MENNECY 91	BOULANGER Jean
	CLUB YERROIS NAT.	
	E.N DRAVEIL	ROUSSELET Aline
	E.N. VAL D'YERRES	FELICIAGGI Zohra
	S.N. MONTGERON	PONCHON Paul et FAGUET Laurent

Assistant Technique Départemental

M. HUERTAS Franck

[06.37.69.46.49](tel:06.37.69.46.49) atd91.huertas@live.com

PRÉAMBULE:

Nouvelle saison, nouvelle olympiade et le concept de l'École de Natation Française prend pleinement sa place dans les clubs de la Fédération Française de Natation.

Continuons à nous donner la mission de la maîtrise des fondamentaux : apprendre, à vaincre sa peur d'un milieu hostile, à connaître son corps, à flotter, à glisser, à respirer, à s'immerger, à appréhender la profondeur, à trouver des appuis, le tout dans l'eau. La construction d'un nageur ne peut se concevoir sans ces acquis. C'est la première étape du parcours initiatique du nageur de cette nouvelle olympiade.

Soyons ambitieux. Dans un parcours éducatif normalement suivi et de qualité, à 9 ans un enfant ne doit pas être qu'un nageur de natation course ou qu'un poloïste ou qu'un plongeur ou qu'un pratiquant de natation synchronisée... Mais il doit avoir acquis de chaque discipline une éducation à l'effort, à l'esprit de groupe et des habiletés motrices spécifiques et complémentaires.

Il doit pouvoir posséder les bases des 4 nages, de la sustentation aquatique, chère à la natation artistique, doit prendre plaisir à jouer au ballon dans une piscine et être capable de nager 400 mètres d'affilée, à son rythme en ressortant de la piscine à peine essoufflé... Cela ne doit pas être un rêve mais un objectif pédagogique à la hauteur des résultats sportifs de notre fédération.

Tous nos clubs ne peuvent espérer voir éclore parmi eux un champion olympique, mais chacun est à même de réaliser cet objectif pédagogique et d'atteindre son olympisme.

Les ligues régionales et les cadres techniques sont invités, à accompagner les clubs et les départements dans l'organisation d'un programme d'animation à vocation pluridisciplinaire.

La Fédération est à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'École de Natation Française dans toutes les structures locales.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle saison sportive.

Mme Dominique LAGIER
Présidente de la commission fédérale Formation - ENF

Une École de Natation Française renforcée

Chaque nageur licencié au sein de la FFN et né en **2004 et après**, prendra part obligatoirement à l'ENF.

Les nageurs nés en 2003 et avant ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

Pour cette nouvelle olympiade, la Fédération renforce le dispositif de l'ENF en donnant un temps de formation privilégié à tous les jeunes. C'est pourquoi, le développement des habiletés motrices, issues des 5 disciplines, doit être une obligation qui se traduit par l'objectif unique, de la ou des saisons sportives, des enfants âgés de moins de 9 ans.

ATTENTION : la réussite au test ENF2 - Pass'sports de l'eau est soumise à la présentation et la validation, au minimum, de trois tests au choix.

Les nageurs nés en 2010, 2011 et après s'engagent au test de l'ENF1 – Sauv'nage, puis au test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau, mais ils ne peuvent pas s'engager sur le test de l'ENF3 – Pass'compétition quelle que soit la discipline.

ATTENTION : A partir du dernier week-end de juin 2018 inclus, les nageurs nés en 2010 et titulaires du test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau peuvent s'engager au test de l'ENF3 – Pass'compétition dans la discipline de leur choix.



« Éduquer est un processus qui s'inscrit dans le temps : prenons-nous toujours le temps des apprentissages ? »
(Jane Nelsen)

L'E.N.F. UN CONCEPT DE FORMATION :

L'ENF n'est pas une règle mais un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais bien le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.

Ce programme est le socle commun d'apprentissage et de découverte de l'ensemble des disciplines de la Fédération. L'enfant qui entre dans nos structures doit pouvoir s'épanouir au travers de la richesse de nos activités.

Le concept de formation de l'ENF s'appuie sur la transversalité des pratiques, chaque discipline de la « Natation » apporte un des éléments essentiels à la construction du nageur.

Le plus important, c'est de mettre l'enfant en situation, de transformer sa pratique. Ainsi, une formation bien conduite suppose que l'on ne brûle pas les étapes.

Cela impose donc que chaque éducateur forme l'enfant pour qu'il soit en capacité de réussir tous les tests. Nous devons provoquer du « désir », de « l'envie » chez l'enfant. Il ne peut y avoir de construction d'un projet personnel ambitieux sans désir fort.

Présenter un enfant à un test sans préparation ou sans avoir vérifié qu'il est capable de le réussir, c'est ignorer les préjudices que cela engendre auprès de ce jeune.

« Passer un test »

Il s'agit de commencer et de terminer l'épreuve du mieux possible, tout test non exécuté dans sa globalité est considéré comme non passé.

L'enfant doit-être dans une dynamique de réussite.

LES TROIS ETAPES DE L'ECOLE DE NATATION FRANCAISE:

Nous devons intégrer dans nos écoles de natation une logique de construction du nageur de compétition devant passer par des étapes incontournables d'acquisition, d'initiation, de développement, et de formation.

“Le **Sauv'nage**”, permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

“Le **Pass'sports de l'eau**”, valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la “natation” et de l'environnement aquatique.

“Le **Pass'compétition**”, propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération qui l'organise.

Proposition de la commission E.N.F. :

Il faut comprendre que les tests doivent être abordés le plus tôt possible et qu'il ne faut pas attendre que l'enfant passe un test pour continuer la formation vers un autre test. **Les compétences de chaque test sont transversales.** Pourquoi attendre le test du plongeon pour apprendre aux plus petits à faire une galipette ou attendre le Pass'compétition pour aborder la technique des nages codifiées.

Le but est de former des nageurs de compétition et non de nageurs de « Test ». Le test est une évaluation des compétences du nageur, pas l'objectif.

DISPOSITIONS GENERALES

Condition d'obtention de l'agrément E.N.F.:

Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la Ligue d'Ile de France en deux exemplaires. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Ile de France.

Etre à jour de l'affiliation.

S'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment l'enregistrement des sessions du sauv'nage sur Extranat.

Il n'est pas nécessaire de refaire une demande d'agrément si le club a rempli les conditions de reconduction.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement, entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

LICENCES :

La licence est obligatoire.

Les clubs devront générer leurs licences en ligne et transmettre au Comité leur paiement afin que celui-ci puisse oblitérer les licences **15 jours avant les engagements**.

LA FORMATION DES MEMBRES DU JURY:

Les formations ENF1, ENF2 et ENF3, Evaluateurs et Assistants, sont assurées par le comité d'île de France et par les comités Départementaux.

Les évaluateurs sont titulaires d'un diplôme d'éducateur ou d'une attestation justifiant leur appartenance à l'éducation nationale.

Les assistants ne sont assujettis à aucun diplôme.

La formation est identique pour les évaluateurs et les assistants.

E.N.F.1 : 3 heures. Comprendre le projet et Evaluation du sauv'nage.

E.N.F.2 : 3 heures. Approche pédagogique et Evaluation du Pass'sports de l'eau.

E.N.F.3 : Participation active à une session PASS'COMPETITION

Les formations sont gratuites en Essonne pour nos licenciés.

Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site du comité.

Pour obtenir leur qualification, les Evaluateurs E.N.F. et les Assistants Evaluateurs E.N.F. doivent obligatoirement avoir suivi les formations correspondantes à chaque niveau. Il n'est pas possible d'obtenir un niveau d'évaluation sans avoir eu le niveau sous-jacent.

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs ne pourront se présenter au niveau supérieur qu'après avoir justifié de la mise en place de 2 sessions d'évaluation au sein de leur club.

ATTENTION LA FORMATION SERA ANNULEE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFERIEUR A 5 PERSONNES INSCRITES.

LE REFERENT TECHNIQUE E.N.F. :

- Il représente le Comité pendant toute la durée des tests.
- Il doit composer le jury au tout début des épreuves.
- Il doit veiller au bon déroulement et au respect du règlement de l'E.N.F.
- Il doit intervenir et réunir son jury pour examiner les réclamations des clubs. Toutes les réclamations doivent être traitées pendant les tests.
- Il remplit la Fiche de jury et fait signer les participants.
- Il décide seul si un nageur peut ou ne peut pas recommencer une épreuve.
- Il valide et envoie le tableau des résultats des tests au comité de l'Essonne et au responsable de la commission E.N.F.

En cas de litige ou d'incident, il rédige un rapport pour la commission E.N.F. et le conseil d'administration.

Organisation systématique d'une réunion d'harmonisation du jury.

ATTENTION, En l'absence de délégué ENF pour assurer le suivi, La session Pass'sports de l'eau sera annulée.

Dans la mesure du possible le délégué ne peut pas participer en tant qu'évaluateur.

Secteur 1:

Didier FRANCK ESM
Sabine HOUZE FOURMY ESM
GODIN Jérôme COU

Secteur 2 :

Elisabeth PICAULT EN
Pascal FRANCOIS EN

Secteur 3 :

Doriane JANSEN SCA2000 Evry
Vinodh BASKARAN USG

Secteur 4 :

Céline KOEHLIN ASCE
Martine DREAN CNBE
Lionel GIRARD ASCE

ENGAGEMENTS :

Les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests.
Pour les organisations de passage de tests Pass'sports de l'eau et Pass'compétition.
Les clubs doivent transmettre les fichiers d'engagement 2017-2018 Versions 7 et 3
(Disponibles sur le site du comité.) par @mail à l'adresse suivante:
engagements.natation91@orange.fr

Date limite : lundi matin avant la date prévue au plus tard.

Les fiches d'évaluations individuelles pré-remplies sont à remettre au secrétariat dès le début de la réunion. (Les documents sont mis à disposition sur le site du comité à la rubrique E.N.F.)

Les engagements sont gratuits.

Les clubs doivent, en début de saison, communiquer au comité la personne responsable de l'E.N.F. et des engagements à contacter : Nom, prénom, téléphone et @mail.

LE JURY :

Les membres du jury sont des personnes formées et reçoivent le titre « d'évaluateurs » ou « d'assistants évaluateurs. »

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs doivent se présenter au délégué E.N.F. dès l'ouverture des portes.

Les évaluateurs ou assistants évaluateurs non-inscrits sur le fichier Excel d'engagements doivent justifier de leur titre ENF auprès du délégué avant de pouvoir juger.

Chaque club doit présenter au moins 1 évaluateur E.N.F du niveau des tests présentés par tranche de 20 nageurs inscrits.

Les nageurs d'un club non accompagnés d'évaluateur ENF. Ne pourront pas se présenter aux tests.

Pour le Pass'compétition, des juges, des chronométreurs et des officiels A seront nécessaires pour l'organisation.

ATTENTION : un jury minimum est nécessaire pour mettre en place une évaluation dans de bonnes conditions.

- Un évaluateur par couloir disponible.
- Deux personnes à la chambre d'appel.
- Une personne pour récupérer les fiches d'évaluations.
- Une personne pour le secrétariat.
- Un délégué E.N.F.

Si l'effectif minimum ne peut pas être assuré, le délégué pourra annuler la session.

LES RESULTATS

Les résultats du sauv'nage sont gérés par les clubs directement sur Extra-nat.

Ne pas oublier de saisir les résultats sur Extra-nat et envoyer les résultats au comité de l'Essonne.

Les résultats du Pass'sports seront gérés par les responsables secteurs et envoyés au comité de l'Essonne dans les 8 jours suivant les épreuves.

Les résultats des Pass'compétitions seront gérés par le comité départemental.

Les résultats seront publiés sur le site du comité et sur le courrier clubs.

*Les clubs ont **15 jours** après la publication des résultats pour porter une réclamation.*

Les résultats sont entrés manuellement sur EXTRA-NAT. Les clubs doivent donc, pendant cette période, vérifier les saisies.

Attention, les résultats des tests doivent être enregistrés avant le 1er septembre de la saison sportive en cours au risque d'invalider la session (licences).

L'ORGANISATION DES TESTS E.N.F. :

Il n'y a pas d'échauffement.

Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs et des assistants évaluateurs.

Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.

Les tests doivent être réalisés de manière autonome.

Il n'y a pas de classement.

Pour les Pass'sports de l'eau et les Pass'compétition organisés par le comité de l'Essonne des récompenses (badges E.N.F.) seront remis aux nageurs ayant réussi le test.

Ces récompenses sont une création du comité de l'Essonne. Elles sont commandées par le comité et offertes aux clubs.

Pour le Sauv'nage, les clubs peuvent acheter des badges auprès du comité de l'Essonne.

Un « rattrapage » pourra être envisagé par le délégué. L'éducateur devra faire une demande au délégué E.N.F. présent. Trois évaluateurs par nageur devront être nécessaires pour évaluer le rattrapage.

Tous les évaluateurs devront rester jusqu'à la fin des journées E.N.F.

LE SAUV'NAGE



Les tests du Sauv'nage sont organisés par les clubs.
Le jury est composé d'assistants évaluateurs ENF 1 et d'évaluateurs ENF 1.
Les résultats des tests du « Sauv'nage » sont enregistrés dans Extra-nat par le club.
Des récompenses peuvent être distribuées aux nageurs qui ont réussi le test. Le comité propose des badges E.N.F. à prix coutant. Les clubs intéressés doivent prendre contact avec le comité de l'Essonne.

Arrêté du 25 avril 2012 :

Le Sauv'nage peut être présenté comme document attestant de l'aptitude du mineur à pratiquer certaines activités aquatiques et nautiques se déroulant en accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme.

PV comité directeur de la F.F.N 24 et 25 juin 2016 :

Signature d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 1er juin 2016 à Roland Garros qui entend renforcer les pratiques diverses de la natation et notamment pour ce qui concerne la FFN avec :

« **Le Sauv'nage** » qui devient le référentiel pour tous les primaires.

Le plan «J'apprends à nager», avec la mise en place de stages gratuits d'apprentissage de la natation sur les temps extra-scolaires en direction des enfants de 6^{ème}.

Le « Savoir nager scolaire », attestation délivrée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests.

LE PASS'SPORTS DE L'EAU



Les tests validés les saisons précédentes sont toujours valides.

LES ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES.

- Les participants doivent être en possession du Sauv'nage pour pouvoir y participer.
- La présence d'un délégué E.N.F. obligatoire.
- Les dates d'organisations sont au libre choix des secteurs.
- Le jury est composé d'évaluateurs ENF 2 et d'assistants évaluateurs ENF 2.
- Pour obtenir le Pass'sports de l'eau le nageur doit réussir 3 tests.
- Dans un souci de formation (transdisciplinarité) les nageurs doivent continuer à préparer les 5 tests.
- Durée 2H30 à 3H00 maximum.
- Il est possible de séparer les horaires de passage des clubs, mais le jury ne change pas.

Tous les tests seront présentés à chaque session E.N.F.

Les nageurs nés en 2007 et après ne pourront réaliser que 2 tests.

Les nageurs nés en 2006 et avant pourront Réaliser 3 tests.

ATTENTION Disposition particulière du comité de l'Essonne pour le Pass'sports de l'eau :

Nage avec Palmes : La première tâche du test n'est pas obligatoire.

Water-polo : Aucun adulte ne sera autorisé dans l'eau lors du passage du test et aucune aide à la flottaison ne sera permise. Les nageurs « partenaires » pourront changés de postes et se reposer avant de faire le test.

LES ORGANISATIONS « INTERCLUBS »

Les clubs peuvent organiser des sessions de Pass'sports de l'eau.

Conditions :

- Les nageurs doivent être évalués par des évaluateurs E.N.F.
- La présence d'évaluateurs d'un autre club est obligatoire.
- La demande d'organisation doit être faite au moins 1 mois avant.
- La présence d'un représentant délégué de la commission E.N.F. du comité de l'Essonne est obligatoire.

Il est entendu que cette forme d'organisation ne peut se faire que si le club a déjà participé aux sessions proposées par les secteurs.

Le nageur devront passer obligatoirement les tests du Pass'compétition visé lors d'une organisation départementale.

Les demandes de délégués sont à adresser par écrit aux responsables de secteurs (1 mois avant) pour toute organisation clubs (E.N.F.2).

MATERIELS

Pour les Pass'sports de l'eau « nage avec palmes », les nageurs doivent se présenter aux épreuves avec leur propre matériel.

Pour les Pass'sports les organisateurs doivent s'assurer de la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des tests auprès des structures d'accueils.

LE PASS'COMPETITION



Les nageurs nés en 2010, 2011 et après s'engagent au test de l'ENF1 – Sauv'nage, puis au test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau, mais ils ne peuvent pas s'engager sur le test de l'ENF3 – Pass'compétition quelle que soit la discipline.

ATTENTION : A partir du dernier week-end de juin 2018 inclus, les nageurs nés en 2010 et titulaires du test de l'ENF2 – Pass'sports de l'eau peuvent s'engager au test de l'ENF3 – Pass'compétition dans la discipline de leur choix.

LE PASS'COMPETITION « NATATION COURSE. »

Organisation départementale.

- Deux jurys ENF3 seront mis en place sur chaque session si le nombre d'évaluateur est suffisant.
- Les participants doivent être en possession du Pass'sports de l'eau pour pouvoir y participer.
- Le jury est composé d'un secrétariat, d'assistants évaluateurs ENF 3, d'évaluateurs ENF 3, d'un starter, d'un juge arbitre (ENF3), de chronométreurs. et d'un juge de virage.
- Epreuve : 100 4N dans les conditions du règlement E.N.F.
- Durée : 2H à 2H30 maximum.
- Les temps réalisés ne sont pas validés. Il n'y a pas de classement.
- En cas de « rattrapage », les évaluateurs devront marquer les fiches afin de désigner les nageurs qu'ils souhaitent voir rattrapé.

Attention Les organisations du Pass'sports de l'eau étant facilités. Une attention particulière sera portée sur l'organisation des nageurs autour du « corps projectile. » Autrement dit, les critères de réussite des plongeurs et des coulées seront appliqués lors des Pass'compétitions.

Natation course : coulées sans actions propulsive avant la reprise de nage d'au moins 5 m. sur les plongeurs et 3 m. sur les virages.

Il n'y aura pas de rattrapage pour les nageurs ne remplissant pas ces conditions.

LE PASS'COMPETITION « NATATION ARTISTIQUE »

Les Pass'compétitions ont lieu sur chaque journée découverte natation synchronisée.

Organisation départementale.

- Le jury est composé d'un secrétariat, d'assistants évaluateurs ENF 3, d'évaluateurs ENF 3, d'un délégué aux nageurs, d'un responsable du son et de chronométreurs.
- Epreuve : présentation d'un programme prédéterminé avec musique dans un temps donné.
- L'épreuve s'effectue sans lunette, la tenue est libre (maillot de ballet ou maillot, et le bonnet).
- La musique est imposée. La même pour tous les candidats.
- Durée : 2H à 2H30 maximum.
- Conditions matérielles : une Sonorisation avec un haut-parleur sous-marin et les supports musicaux.
- Les participants du Pass'compétition ne peuvent pas participer à une autre épreuve le même weekend.

PROGRAMME D'ANIMATION DU COMITE DE L'ESSONNE

Le programme d'animation sportive est ouvert à tous les licenciés du comité de l'Essonne inscrits dans la démarche de l'E.N.F. sans distinction de discipline.

LES JOURNEES DECOUVERTES

Elles ont pour objectif de valoriser l'aspect compétitif et l'enjeu de nos activités.

Ces journées sont à l'initiative des clubs et des secteurs. Elles ne sont pas obligatoires mais elles permettent la participation et l'engagement progressif vers la compétition des nageurs non titulaire du Pass'compétition.

1^{ère} Journée Découverte		
	ANIMATION NATATION COURSE	 25m
	2004 et après	Compétition individuelle organisée par le club qui invite.

Durée des réunions : environ 2 heures.

Pré-requis de participation : Etre titulaire du Sauv'nage.

Encadrement : composé des éducateurs présents, des officiels volontaires. Les parents peuvent participer.

Récompenses : à la charge de l'organisateur.

Programme :

Le départ est donné simplement : « Attention ; Partez.... »

Proposition de programme :

25 m: Départ du plot, parcourir 5 ou 10mètres sous l'eau en apnée et 15 ou 20 mètres nage libre en surface.

25 m : Dos avec une coulée de 2 ou 5 mètres. (Technique : critères de réussite du Pass'sports de l'eau)

25 m : Au choix de l'organisateur.

Relais : Aux choix de l'organisateur.

Classement :

Pour les courses individuelles. Les séries sont mixtes, tirées au hasard. Le premier de chaque série est récompensé.

Pour les relais. Le temps chronométré est noté pour chaque équipe. Le meilleur temps est récompensé.

2^{ème} Journée Découverte			
	ANIMATION NATATION COURSE		25m
	2004 et après	Compétition individuelle organisée par le club qui invite.	

Durée des réunions : environ 2 heures.

Pré-requis de participation : Etre titulaire du Sauv'nage.

Encadrement : composé des éducateurs présents, des officiels volontaires. Les parents peuvent participer.

Récompenses : à la charge de l'organisateur.

Programme :

Le départ est donné simplement : « Attention ; Partez.... »

Proposition de programme :

25 m : Départ du plot, parcourir 10 mètres sous l'eau en brasse en apnée et 15 mètres brasse en surface.

100 m : Dos avec une coulée de 20 ou 5 mètres au départ. (Technique : critères de réussite du Pass'sports de l'eau)






Relais : Aux choix de l'organisateur.

Matériels : Les distances sont matérialisées par une ligne tendue.

Classement :

Pour les courses individuelles. Les séries sont mixtes, tirées au hasard. Le premier de chaque série est récompensé.

Pour les relais. Le temps chronométré est noté pour chaque équipe. Le meilleur temps est récompensé.

JOURNEES NATATION ARTISTIQUE			
	ANIMATION ARTISTIQUE		 25m
	Annexe du programme Natation Synchronisée		
	Animation individuelle figure et déplacement		

1/ épreuve de parcours à sec :

Il n'y a qu'un seul parcours à apprendre en musique.

2/ l'épreuve propulsion :

Propulsion ballet : parcours du Pass'compétition.
Propulsion technique : 2 parcours seront proposés

Un parcours est tiré au sort 15 jours avant la date de la compétition et communiqué par mail aux différents clubs.







3/ l'épreuve technique (changement)

Cette épreuve est composée de **2 groupes de 4 figures** tirés au sort 72h avant le début de l'épreuve.

Le tirage au sort sera communiqué par mail aux clubs engagés.

Les clubs peuvent engager 8 nageuses pour 1 juge au-delà un juge supplémentaire sera demandé

Les différents tirages au sort seront effectués par le secrétariat du comité.

PROGRAMME SPECIAL E.N.F.			
	ANIMATION		 25m
	25 mars 2018		Secteurs 1 et 2 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS OP 14h00 Secteur 3 et 4 CORBEIL ESSONNES OP 14h00
	9 ans et moins (2009 et plus) Filles et garçons	Compétition par équipe (3 nageurs)	
	Proposition : Fichier Excel		

Cette journée a pour but de favoriser la notion d'équipe et du « bien nager » avant la performance chronométrique.

Les nageurs doivent être titulaires de leur Pass'sports de l'eau au minimum pour participer à cette épreuve.

ORGANISATION : Sur deux sites.

PROGRAMME : Une équipe est composée de 3 nageurs.

1^{ère} épreuve : Relais 3 x 50m Crawl chronométré.

2^{ème} épreuve : Chaque nageur doit nager 5 minutes sans s'arrêter en nage libre.

Le calcul de la distance parcourue s'effectuera par ½ bassin de 25m. Toute demi-longueur commencée est validée. Possibilité de faire nager à 2 par ligne.

3^{ème} épreuve : 1 nageur au 25m Papillon.

1 nageur au 25m Dos.

1 nageur au 25m Brasse.

ENGAGEMENTS :

Les clubs doivent faire parvenir la composition de leurs équipes 1 semaine avant aux responsables de secteurs sur un fichier Excel.

ATTENTION : chaque club apporte les fiches de ses nageurs dûment remplies.

Ces documents sont disponibles sur le site du comité dans la rubrique :

Dossier sportif → Natation course → Formulaire.

CLASSEMENT : Filles et Garçons.

À l'issue des 3 épreuves un classement aux points sera établi de la manière suivante :

Épreuve de relais : 1^{er} 50pts ; 2^{ème} 48pts ; 3^{ème} 46pts ;.....25^{ème} 2pts ; Disq. Opt.

Épreuves des 5 minutes : soit $n = \frac{1}{2}$ bassin et x_n le nombre de $\frac{1}{2}$ bassin parcouru par le ou les meilleurs.







$x_n = 100$ points ; $x_{(n-1)} = 95$ pts ; $x_{(n-2)} = 90$ pts ;..... $x_{(n-19)} = 5$ pts.

Épreuves des 25 mètres : 1^{er} 50 points ; 2^{ème} 48pts ; 3^{ème} 46pts ;.....25^{ème} 2pts ; Disq. Opt.

Les 3 premières équipes, filles et garçons, seront récompensées par 3 médailles.

REMARQUE :

Les remplaçants et les nageurs des équipes incomplètes peuvent nager un 25m de spécialité et les 5 minutes, mais ils n'entrent pas dans le classement.

COUPE E.N.F.			
	ANIMATION		 25m
	06 mai 2018		MONTGERON
	9 ans et moins 2009 et plus Filles et garçons	Compétition par équipe (6 nageurs)	
	Charger l'ossature de la compétition au format Excel sur le site du CD 91. Effectuer les engagements dans l'ossature Envoyer les engagements au CD 91. : engagements.natation91@orange.fr Clôture de l'envoi des engagements : J - 6		

PROGRAMME

Dimanche <i>Ouverture des Portes ☞ 14h00</i> <i>☞ 1^{ère} Course ☞ +1h</i>
25 m. papillon 25 m. dos 25 m. brasse 25m. palmes (battements ou ondulations sans les bras.) 25 m. crawl water-polo et tir cadré. 25 m. en apnée. 6x50 m. crawl

RÈGLEMENT

Seuls les nageurs détenteurs du **Pass'sports de l'eau au moins** pourront participer à cette compétition.

Chaque équipe de club comprend 6 nageurs,
 Les équipes sont mixtes (3 filles et 3 garçons)
 Chaque nageur effectue une épreuve individuelle et le relais.
 Possibilité d'engager plusieurs équipes à condition que la précédente soit complète.
 Des équipes interclubs pourront être mise en place le jour de la compétition mais elles ne seront pas intégrées dans le classement.
 Le Comité se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes.

Les clubs doivent présenter des équipes avec leur matériel.
 Epreuve 1, 2, 3 et 7 : Règlement F.I.N.A.
 Epreuve 4 et 5: les départs se feront dans l'eau.
 Epreuve 4 : Les nages papillon crawl et dos ne sont pas autorisées.

Epreuve 5 : Les nageurs partent dans l'eau avec un ballon. Arrêt du chronomètre lorsque le ballon touche le mur.

Epreuves 6 : Départ plongé. Une pénalité de 2 secondes sera attribuée à chaque fois que le nageur passe au-dessus de la surface.

CLASSEMENT

Le classement se fera aux points par rapport à la place obtenu dans chaque série. Les séries sont tirées au sort par équipe.

RÉCOMPENSES

Les 5 premières équipes, filles et garçons, seront récompensées.

Une coupe sera attribuée aux trois premiers clubs du classement.

En cas d'ex aequo la place du relais sera prédominante.

FORFAITS.

Il n'y aura pas d'amende pour cette animation.

OFFICIELS :

Le jury sera composé par des évaluateurs ENF, des officiels A,B ou C ou des entraîneurs.

Les clubs ne présentant personne pour le jury ne pourront pas participer.

PLANNING

E.N.F				
Dates	Evènements	Bassins	Lieux	Horaires
19 novembre 2017	Pass'compétition	Dept.	Longjumeau	14h00
4 février 2018	Pass'compétition	Dept.	Montgeron	14h00
18 mars 2018	Pass'compétition	Dept.	Grigny	14h00
8 avril 2018	Pass'compétition	Dept.	Morsang	14h00
13 mai 2018	Pass'compétition	Dept.	Draveil (50 nageurs)	13h30
10 juin 2018	Pass'compétition	Dept.	Brétigny ou Saint Michel	14h00
17 juin 2018	Pass'compétition	Dept.	Massy	14h00
3 décembre 2017	Pass'sports de l'eau	S1	Les Ulis	14h00
27 janvier 2018	Pass'sports de l'eau	S1	Massy Villaine	15h00
15 avril 2018	Pass'sports de l'eau	S1	Orsay	14h00
11 mars 2018	Pass'sports de l'eau	S2	Morsang	14h00
17 décembre 2017	Pass'sports de l'eau	S2	Saint Michel	14h00
28 janvier 2018	Pass'sports de l'eau	S2	La norville	14h00
3 juin 2018	Pass'sports de l'eau	S2	Morsang	14h00
19 novembre 2017	Pass'sports de l'eau	S3	Grigny	14h00
28 janvier 2018	Pass'sports de l'eau	S3	Viry-chatillon	14h00
8 avril 2018	Pass'sports de l'eau	S3	Grigny	14h00
3 décembre 2017	Pass'sports de l'eau	S4	Epinay sous senart	13h30
28 janvier 2018	Pass'sports de l'eau	S4	Epinay sous senart	13h30
18 mars 2018	Pass'sports de l'eau	S4	Montgeron	13h30
juin ???	Pass'sports de l'eau	S4	Corbeil	